

Autour de la table de Shabbat n° 351-Nitsavim Roch Hachana 5783 !



LéChana Tova (Bonne année) !

Roch Hachana et les aléas de la vie

Notre Paracha commence par ces mots "Atem Nétsavim Kouléh'em..." vous vous tenez debout devant Moi (Hachem) afin de rentrer dans l'alliance. Moshé Rabénou prévient le peuple, juste avant son entrée en terre Sainte, qu'il s'apprête à faire un pacte avec D.ieu. Les commentateurs demandent de quelle alliance il s'agit. Or, déjà dans la Paracha précédente (Ki Tavo Ch. 28.69) il en était déjà question ! La réponse indique que dans la section précédente il s'agissait d'un **contrat entre chacun et D.ieu concernant la pratique des Mitsvots**. Dans "Ki Tavo " le peuple a donc fait un pacte afin de prendre sur lui de garder la Thora. Cette alliance **ne concernait pas uniquement la génération du désert** mais aussi toutes les générations suivantes jusqu'à la venue du Mashiah... Donc si de nos jours il se peut que par un beau matin de ce mois d'Octobre un habitant très éloigné de toute pratique, originaire de Caen ou de Honfleur se lève par un temps pluvieux et s'éveille à la beauté de la Thora par exemple après être tombé sur la magnifique table du Shabbat de la semaine dernière, ce n'est pas dû **à la prouesse de l'auteur de ces lignes**, mais c'est qu'il y a 3300 ans le Clall Israël a passé une alliance

avec D.ieu. Et cet acte a engagé **toutes les âmes**, même celles qui descendront sur terre bien plus tard.

Seulement notre Paracha traite **d'un second pacte** avec D.ieu. Les commentateurs (Or Hahaïm et autres) expliquent qu'il s'agit de la "Arévoute" : **la responsabilité collective**. C'est-à-dire que la Thora ne ressemble pas aux lois des autres peuples qui peuvent exister dans ce monde. En effet, d'une manière générale un homme de la cité qui ne respecterait pas les lois de son pays, se met dans l'embarras et risque d'être poursuivi par la juridiction du pays. Mais en aucune manière son voisin de palier ne s'intéressera à son mauvais comportement à moins que cela ne touche au domaine du droit des personnes. Dans la Thora la chose est vécue différemment. Lorsque mon prochain de la communauté, qui habite au Cameroun ou dans la profonde Auvergne, ne met pas les Tephillin ou ne garde pas le Shabbat, si j'ai la possibilité de l'éclairer sur sa voie, j'aurais le devoir de lui indiquer la voie à suivre... C'est ce qu'on appelle la responsabilité collective car au niveau des âmes nous sommes reliés les uns aux autres. Cette même responsabilité entrainera que s'il existe un homme **Tsadiq** (saint) qui pratique parfaitement la Thora, alors son action aura des effets sur toute la

communauté jusqu'à Honolulu... Car l'homme **qui se travaille spirituellement**, accède à de hauts niveaux dans la Thora, et il amène la bénédiction à tout le monde justement par le fait que l'on soit garant les uns des autres. C'est pourquoi le verset dit : "Tsadiq Yessod HaOlam" le juste est le fondement de l'humanité. Ces deux notions d'alliance traitées dans ces Parachiot sont aussi une allusion aux jours de Roch Hachana. En effet à Roch Hachana, Hachem juge toutes les créatures de la terre et pas uniquement les membres de la communauté. Tous les événements de l'année à venir sont élaborés à partir des 10 jours depuis Roch Hachana jusqu'à Yom Kippour. Tout se décide dans le Ciel suivant le niveau spirituel de la personne. Or, les Séfarims demandent pourquoi a-t-on besoin de deux jours consécutifs Roch Hachana dure 2 jours ? Le Rav Dessler (Mihtav MiEliahou 2 p 75) rapporte les écrits du Saint Zohar (Pinhas 231) qui enseignent qu'il existe deux sortes de jugements. Le premier jour est un DIN Quaché /un jugement dur, tandis que le second jour est clément. Le Rav Dessler explique d'après les écrits du Ari Zal, que le premier jour, Hachem juge chaque personne en fonction de son propre niveau. Comment va-t-il pratiquer la Thora et combien de Mitsvots durant l'année ? Tandis que le deuxième jour tient compte du comportement de l'homme vis à vis de son prochain et en particulier vis à vis du Tsadiq. En effet, cet homme l'homme saint donne la raison véritable au monde d'exister. Donc plus on aidera le Tsadiq dans sa progression au cours de l'année plus on aura **une part à la sanctification du Nom de D.ieu** sur terre grâce à son Service. Dans le même ordre d'idée, lorsque j'aide la communauté j'ai une part un mérite dans toutes les œuvres du groupe. Si j'aide une Yéchiva ou un Collège, j'ai une part dans la progression spirituelle des Avrèhims les hommes qui étudient la Thora toute la journée. D'après ce développement mon jugement de Roch Hachana sera adouci grâce à mon dévouement pour la communauté et en particulier les Tsadiquims. Un autre point intéressant à noter pour se préparer à Roch Hachana, est de savoir que dans les textes de nos prières, il n'est jamais mentionnés nos fautes ni même un appel au

repentir. Nous ne demandons qu'une seule chose : « **Hachem, dévoile aux yeux de tous, ta royauté sur terre !** » C'est à dire que la communauté proclame, durant ces deux jours, **la royauté de D.ieu sur terre**. Plus de cultes idolâtres, plus de croyance dans le hasard et les aléas de la vie. Notre prière de Roch Hachana énonce qu'il n'existe qu'un seul D.ieu sur terre qui organise les événements de la vie. Ces jours de jugements sont l'acceptation du joug Divin et en cela on deviendra son peuple. Le Gaon de Vilna fait remarquer que D.ieu S'appelle Roi, tandis que vis-à-vis des nations il est nommé gouverneur (Mochel). Or, il n'existe de Souverain que s'il y a un peuple. Donc en faisant des prières sincères ces jours à venir on **fera un grand Kidouch Hachem**, sanctification du Nom de D.ieu sur terre. Et en cela on deviendra les serviteurs du Tout Puissant et on sera certain que grâce à ce mérite on aura droit à **une belle année pleine de bénédictions et de réussites**.

Quand la Calèche Royale passe près de nous...

Cette semaine je diffuserai un texte qui est intéressant en soi à l'approche du jour du jugement et qui a l'avantage d'évoquer ce qui s'est passé ces dernières semaines Outre-Manche. En effet, une "*grande dame*" vient de quitter le monde du faste et de la dentelle pour être ensevelie dans un trou d'un mètre sur deux pas loin de la Tamise... C'est donc pour nous une leçon, à l'approche de Roch Hachana, de savoir que la vie dans ce monde n'est pas éternelle et que même les personnages "étincelants" de la société finissent tous sous terre et abandonnent leurs grandes richesses à d'autres mains et c'est peut-être aussi le moment de réfléchir sur le sens de sa propre vie. Le Rav Touvia Weiss Zatsal est décédé tout dernièrement. C'était le grand juge du tribunal Rabinique "Badats Haéda" de Jérusalem. Il avait l'habitude de rapporter son histoire personnelle à l'approche des fêtes de Tichri. Le Rav Touvia est né en Hongrie dans une petite bourgade proche de Presbourg. Les nazis, de mémoire maudite, envahirent la Hongrie vers la fin de la guerre en 1944 et ils ont appliqué la solution finale à près d'un million de juifs, Hachem Yquom Damam.

Les communautés n'étaient pas au courant de ce qui se passait dans les villes déjà conquises. Les responsables communautaires de la petite ville où résidait le jeune Touvia lui demandèrent de se rendre dans la grande ville de Presbourg pour en connaître plus sur la situation. Le jeune accepta la mission et alla dans la grande ville. Il se rendit au siège de la communauté et rencontra des dirigeants communautaires. Ils lui expliquèrent que la situation était gravissime et qu'il fallait au plus tôt fuir les nazis. Seulement le président de la communauté dira au jeune Touvia qui devait avoir 16 ans que la ville de Presbourg avait reçu 1000 passeports pour le sauvetage des enfants de la communauté ! Et ces documents d'une importance capitale provenaient de la Royauté Britannique ! Un train a été affrété par le Roi Georges VI (Père de la reine défunte Elisabeth II) pour faire venir ces 1000 enfants en Angleterre. Le responsable poursuivit, "le choix de donner ces certificats m'est très difficile, mais je vois que tu es un bon garçon. Prends-en un !" Le jeune Touvia accepta et repartit dans sa ville natale. Là-bas il dévoila aux responsables la gravité de la situation et ajouta qu'il avait reçu un laissez-passer de la part de la communauté de Presbourg. Le jour du départ arriva et c'est avec un grand déchirement que le jeune homme se sépara de sa famille sans savoir qu'il n'allait jamais plus la revoir ! Au moment du départ, la mère de Touvia lui dit : "Là où tu vas, saches que tu dois rester juif malgré tout !". Sur ce, il prendra le train affrété par sa majesté le Roi d'Angleterre avec 1000 autres jeunes juifs hongrois. Preuve que les dirigeants anglais et américains étaient au courant, tout du moins en 1944, de la solution finale. S'ils l'avaient véritablement voulu, ils auraient pu enrayer le carnage. C'est au bout de quelques semaines de pérégrinations dans toute l'Europe en guerre que les jeunes rescapés arrivèrent sains et saufs dans la capitale anglaise. Quelques temps plus tard sa majesté le père de feu la reine d'Angleterre, qui alors avait 18 ans, demanda à rencontrer les jeunes rescapés. Pour l'occasion, les services royaux placèrent les enfants sur deux rangées et la calèche royale devait passer entre les deux lignes. Le spectacle était saisissant. Tous les enfants

étaient impeccablement au garde à vous lorsque la calèche toute étincelante passa solennellement sous le regard émerveillé des enfants. C'est alors qu'un des jeunes rescapés, ce n'était pas Touvia, profita de l'occasion pour sauter dans la calèche ! Les gardes voulurent se saisir du garnement et l'éjecter hors du carrosse. Seulement le Roi dit : "**laisser le, il veut me parler**". Le petit s'exprimera tout en pleur (ndlr, je ne sais pas dans quelle langue il a pu s'exprimer, mais le langage du cœur n'a pas de frontière. Certainement qu'avec l'aide d'un interprète il dit : "Combien votre majesté a fait un acte de grande générosité pour nous. Cependant cette bonté ne saurait être entière si je ne retrouve pas ma famille! Cela fait plusieurs semaines que je suis séparé d'eux et il n'y a pas un moment où je ne pense à eux et à leur sort. J'ai peur pour mes parents et mes frères et sœurs restés en Hongrie ! Si sa majesté peut faire quelque chose pour eux, je lui en serais très reconnaissant !" Le Roi demanda à l'enfant son nom et l'adresse de ses parents puis l'enfant sortit de la calèche royale. **Deux semaines plus tard, la famille de ce jeune arrivera saine et sauf à Londres !**

Le Jeune Touvia deviendra, bien plus tard, le grand juge de Jérusalem et il avait l'habitude de raconter cette histoire extraordinaire, il rajoutait : "Si le Roi n'était pas sorti du palais royal, les soldats et secrétaires du Roi n'aurait jamais laissé rentrer le jeune garçon dans son palais. **C'est seulement lorsque le roi décida de passer en revue les enfants, que notre jeune héros eut le toupet de monter dans la calèche royale pour demander la grâce pour sa famille en épanchant son cœur meurtri.** Continuait le Rav Weiss : "Le mois de Elloul et les fêtes de Roch Hachana ressemblent à ce même événement. Le Roi de rois, le Saint Beni-Soit-Il se trouve auprès de nous. Il sort de Son palais pour venir en notre direction. **Il suffit de notre Téchouva sincère pour avoir le mérite de s'approcher de Lui et lui faire nos demandes. Il nous écoutera !** **Que les Avréhims, Barouhé Yéchiva, mes lecteurs et toute la communauté soient inscrits dans le livre de la vie, le Livre des Tsadiquims pour une année pleine de joie, de santé et de réussites.**

Ktiva et H'atima Tova Lé Kol Israel Amen !
David GOLD